

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Pérez Castellano, 162.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

11 patacon par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

Almanach Français.

Dimanche 13 (1796). — Prise de Porto Legnano. par le général Augereau. contre les Autrichiens.

MONTEVIDEO.

12 septembre 1846.

Par décret du 11 le gouvernement oriental a nommé M. Francisco Magariños, ministre plénipotentiaire de la République près le gouvernement espagnol. Il est chargé de la ratification du traité d'amitié et de commerce conclu avec l'Espagne, comme aussi d'asseoir les bases de l'indépendance reconnue.

M. José Ellauri, ancien chargé d'affaires en France est nommé ministre plénipotentiaire près la cour du Brésil.

Aujourd'hui partira le vapeur anglais Gordon pour Rio Janeiro et l'Angleterre. C'est, dit on, par ce bâtiment que partira M. Hood qui ira rendre compte aux deux Hautes Puissances de l'usage, discret et habile, des pouvoirs vraiment extraordinaires qui lui avaient été conférés.

Abstenons nous aujourd'hui de toute réflexion quant à ce départ aussi précipité que honteux : les résultats de l'incroyable et funeste mission Hood diront le reste.

BOLIVIE.

José Ballivian, président de la République etc, etc, etc.

CONSIDÉRANT.

Que le premier objet du Gouvernement en visitant les frontières Sud de la République a été de s'assurer les moyens les plus convenables pour favoriser l'augmentation de la population et le développement de son industrie,

DECRÈTE ;

1. Pendant dix années seront exempts de toute contribution et de droit de dime, ceux qui habitent ou qui viendraient résider plus tard sur les rives des fleuves Vermejo et Pilcomayo.

2. Ils sont exempts pendant le même temps de tout service militaire dans l'armée active.

3. Les habitants de Calza, Mocayo, Baritu Toldes Cuyambuyo, Canpodos et Tariquia auront droit aux mêmes franchises.

4. Ce décret sera soumis à l'examen et à l'approbation du corps législatif.

Le secrétaire général est chargé de le faire imprimer, circuler et notifier à qui de droit.

Palais du gouvernement à Tarifa,
le 25 mai 1846.

JOSÉ BALLIVIAN.

Le secrétaire général,

José María COLVIMONTES.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRESIDENCE DE M. LEPELETIER-D'AUNAY, VICE PRÉSIDENT

Séance du 2 juin.

(Suite et fin.)

Ainsi, avec le Mexique, où en sommes nous? Nous avons failli altérer nos bons rapports avec les Etats Unis pour soutenir une cause qui était aussi la sienne, et nous n'en sommes pas mieux avec lui pour cela : au moment où un grave conflit va s'engager entre ces deux puissances, nous sommes en froid avec l'une aussi bien qu'avec l'autre.

Nous aurions dû être plus heureux avec les Etats de l'Amérique du sud, nous les avons reconnus avec empressement; nous leur avons accordé tout d'un coup ce qu'on leur avait refusé depuis longtemps, nous nous recueillons le prix de tant de bienveillance? Vous le savez et cependant si nous avons agi avec esprit de suite, avec persévérance (de toutes les conditions du succès politique, ce sont celles, je ne crains pas de le dire, qui manquent le plus à notre gouvernement), nous serions venus certainement à bout des difficultés que nous avons rencontrées.

N'avons nous pas, dans d'autres temps, résolu de bien autres problèmes? Pourquoi renoncions-nous à l'espérance de rétablir nos relations commerciales dans ces républiques, sur le pied qui convient à la dignité de la France, et surtout à ses intérêts.

Qu'il me soit permis de vos présenter quelques chiffres. Je sais que certains esprits affectent d'avoir peu de respect pour les chiffres; on les traite avec un certain dédain; on dit que les statistiques se prêtent à toutes les exigences, qu'on peut en faire ce que l'on veut; quant à moi, je vous le déclare, je n'ai pas ce talent-là, quand j'ouvre les états qui nous sont donnés par l'administration générale des douanes, je ne sais que lire ce que j'y trouve: il n'y a pas le moindre art dans les calculs que je vais présenter à la chambre.

Notre commerce avec la seule République de l'Uruguay, précisément celle pour laquelle nous voudrions que le gouvernement français intervint, en ce moment avec plus d'efficacité; notre commerce avec cette République, était, en 1833, de 8 millions; il s'était élevé, en 1842, à 20 millions; en 1844 il est tombé à 3,600,000 francs.

Ainsi, vous voyez et les progrès que nous avons réalisés, et la chute que nous avons faite: de 1833 à 1842 notre commerce s'était accru dans la proportion de 375 p. 0/0 dans aucun pays du monde on ne voit rien de pareil. Passant à des objets plus spéciaux, je dirai que nous avons, en 1842, exporté 50,000 hectolitres de vins dans la seule République de l'Uruguay, et 23,000 dans celle de la Plata, en tout 73,000 hectolitres, c'est à dire plus que nous n'exportons en Angleterre (40,000 hectolitres)

plus que nous n'exportons en Belgique (69,000 hectolitres).

Vous connaissez, messieurs, les doléances de la propriété viticole; ces doléances ne touchent pas seulement des intérêts locaux; elles se rattachent, ainsi que je l'indiquerais tout à l'heure, à des intérêts généraux de premier ordre. Notre marine marchande est engagée dans la situation du commerce de vins.

Eh bien, messieurs, les vins de Bordeaux ont trouvé à Montevideo un débit énorme en 1842; tandis que ces vins y étaient à peine connus autrefois. En 1842, il s'en consommait jusqu'à 1,000 barriques par mois.

Les vins de Provence et de Languedoc commencent dans ces parages à se substituer aux vins d'Espagne; le Froidignan y remplace l'Alicante et le Madère.

Ce sont là, messieurs, les vraies conquêtes en temps actuel; les vraies conquêtes de la paix. Eh bien, nous les abandonnons au moment où elles s'opèrent d'elles mêmes; de plus vastes débouchés apparaissent encore pour nos produits, nos vins, remontant le Paraná, parvenaient à Corrientes et dans le Paraguay, où ils auraient trouvé d'excellents placements; ils envahissaient le centre de l'Amérique du Sud. Les expéditions des soieries, des articles de Paris prenaient aussi dans ces contrées un très grand développement.

A un autre point de vue, quel frêt magnifique pour nos bâtiments de commerce! On sait le haut intérêt que nous avons à maintenir notre marine marchande véritable pépinière de notre marine militaire. Elle est, il faut bien le dire, dans un état continuel de dépérissement.

En 1840, la proportion de la marine française, dans la navigation générale, était de 36 pour 100, en 1842, elle n'était que de 30 pour 100; en 1844, elle est descendue à 28 pour 100.

Et bien, messieurs, pour de véritables hommes d'Etat, je n'hésite pas à le dire, il y aurait de quoi frémir de voir la rapidité d'une pareille décadence.

Notre commerce au long cours qui peut seul alimenter la marine marchande, est, par la force des choses, presque tout entier concentré en Amérique; le nombre de navires français à l'intercourse a été pour toute l'Afrique, l'Algérie exceptée, de 154 bâtiments, pour l'Asie de 66, pour la seule Amérique il a été de 705; et les républiques de la Plata et de l'Uruguay entraient dans ce nombre pour 160 bâtiments, c'est-à-dire que nous envoyons dans ce seul petit coin de terre, que M. le ministre des Affaires étrangères traitait dernièrement avec un si superbe dédain, nous envoyons dans ce coin du monde plus de bâtiments que dans toute l'Afrique et dans toute l'Asie.

Et voici que, par suite de l'amoindrissement de nos relations avec ces pays, que le chiffre total de nos bâtiments marchands s'est trouvé diminué en 1844, et tandis que nous avions à la mer, en 1842, 929 bâtiments, nous n'en avons plus aujourd'hui que 921. La différence n'est pas en apparence très considérable; mais rester stationnaire en pareil cas ce serait encore reculer, et reculer de la manière la plus fâcheuse. On a pu voir, par ce simple exposé, toute la grandeur du côté commercial de cette question de la Plata et de Montevideo.

Nous avons dépensé bien des efforts, bien des efforts coûteux pour nos finances et pour notre honneur, dans le but à peu près manqué de nous établir sur quelques rochers stériles de l'Océan Pacifique; et quand le hasard

nous offrait à Montevideo une colonie véritable, une colonie française qui s'était formée toute seule, nous n'avons pas eu le bonheur et le talent de la conserver !

Qu'a fait le gouvernement dans cette question? Ce qu'il a fait toujours, il a hésité, il a tâtonné; il ne s'est jamais occupé de la question pour elle-même: elle a toujours été pour lui un accessoire dans sa politique; c'était pour lui une affaire, et les affaires l'ennuient, le fatiguent, ce sont des corvées, il cherche à s'en débarrasser à tout prix, et il ne s'aperçoit pas que, en essayant de se faire des lois, il porte l'atteinte la plus profonde à notre commerce, aux plus grands intérêts du pays.

Puisque j'ai dit quelques mots de cette question, je suppléerai M. le ministre du Commerce, dans lequel j'ai une pleine et entière confiance, de vouloir bien prendre sous sa spéciale sauvegarde cet intérêt: il sait bien, lui, ce que lui disent les chambres de commerce de France; qu'il fasse entendre leur voix dans le conseil des ministres; que l'on sache, puisque l'on paraît l'ignorer, tout ce qu'il y a d'avenir dans cette question jusqu'ici si peu comprise.

M. le ministre du Commerce voudra bien examiner si le but, même restreint, que se proposent ses collègues, peut être atteint avec les moyens qu'ils emploient: la libre navigation des fleuves: la liberté des eaux est loin d'être assurée avec les forces que nous avons dans ces parages.

En effet, messieurs, vous savez tous ce qu'a été le combat de l'Obligado. Il a été livré précisément pour obtenir la libre circulation sur les fleuves de l'intérieur.

Rosas, malgré les clauses formelles du traité de 1840 avait mis ses vaisseaux en travers du fleuve, et interdisait le passage à nos croisières militaires. Il a fallu en venir aux mains, et nos forces étaient si insuffisantes dans cette circonstance (nous pouvons avouer cela, nous autres Français), que le combat a été presque perdu pendant de longues heures. Ce ne fut qu'à la fin de la journée, grâce à la valeur héroïque de nos marins, grâce à la présence d'esprit, je dirai presque à un trait de génie d'un officier de marine, que nous avons obtenu la victoire.

Le capitaine Tréhouart a pris le parti de faire échouer nos navires sur la plage, et d'attaquer corps à corps les soldats de Rosas: et alors, lorsque nous nous sommes trouvés en face de l'ennemi il n'a pu nous résister. Nous avons triomphé: mais il faut bien le remarquer, nous eussions été placés dans une véritable compromission, si ce combat eût été perdu au lieu d'être gagné. Quelle atteinte énorme eût été portée à notre ascendant sur ces rivages.

Tout cela, messieurs, est digne de la plus haute attention du gouvernement.

Jamais, messieurs, les intérêts du commerce, et surtout les intérêts du commerce extérieur n'ont dû fixer d'avance notre attention. Dans la voie où la prolongation de la paix nous entraîne avec le progrès industriel qui grandit de toutes parts, au moment où la production augmente, où on l'excite par tant de moyens, souvent artificiels, n'y a-t-il pas nécessité, urgence de lui trouver des débouchés. Ainsi que le disait, il y a quelques années, et cela est encore plus vrai aujourd'hui qu'alors, ainsi que le disait M. Berryer avec sa vive éloquence, qu'on me permette de rappeler ces paroles: « Cette vaste machine à vapeur, qui est ainsi chauffée, animée par le génie, par l'activité, par les intérêts de 90 millions d'hommes, elle fera une épouvantable explosion, si vous ne lui créez pas une issue digne d'elle ! »

Nous marchons sur les traces des Anglais, nous voulons devenir aussi un peuple industriel, un peuple commerçant, nous avons raison: mais cette situation même impose de grandes obligations.

On n'est pas, on n'a jamais été une grande nation commerçante: on n'est pas en même temps grande puissance politique et militaire. C'est ce que l'histoire du monde nous apprend.

Les Anglais, Messieurs, font des choses immenses. Ils se sont donnés dans les Indes 100 millions de sujets qu'ils habillent avec les produits de leurs manufactures. Et nous, que faisons-nous? Nous laissons s'acquiescer entre nos mains

les bienfaits que la Providence nous envoie; les colonies qu'elle nous offre toutes faites, nous ne savons pas même les conserver.

Un mot, et j'ai terminé.

Vous savez quelle est la situation industrielle de la France, ces chemins de fer dans lesquels sont absorbés de si énormes capitaux, ces chemins de fer ne peuvent prospérer, réussir que s'il y a un bien être réel dans le pays. Le moindre malaise, en ralentissant la circulation, les affaires, amènerait une banqueroute effroyable. Il faut donc que nous trouvions à tous prix les sources de richesses indispensables pour alimenter les grands courants de dépenses ainsi ouverts sur tous les points du territoire.

Je le déclare en mon âme et conscience, il n'y a pas de plus belle tâche, il n'y a pas de plus grande mission que celle qui est confiée à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce. Je lui demande seulement d'avoir plus d'ambition, je lui demande de réaliser tout ce qui est dans sa pensée, et de parler haut dans le conseil des ministres: car, qu'il ne se trompe pas, il a derrière lui toute la France agricole et la France manufacturière.

Mais si cette France n'était pas écoutée, si nos affaires se gouvernaient toutes seules, comme cela arrive depuis si longtemps, il est évident que nous marcherions à un abîme: la politique du gouvernement, à mon sens, est engagée dans une fausse voie. Une politique ferme, résolue, prévoyante peut seule nous donner, je ne dirai pas la gloire, cette chimère des temps d'autrefois à laquelle il ne faut plus songer. (Rumeurs) Une politique ferme, résolue, prévoyante, peut seule sauver les intérêts matériels eux-mêmes: c'est au pays à y réfléchir et y aviser (Approbat. aux extrémités)

M. LE MINISTRE DU COMMERCE soutient que la politique n'a pas sacrifié les intérêts commerciaux, et il déclare que le gouvernement fait tout ce qu'il doit faire pour mettre un terme à la crise de la Plata. M. le ministre essaie ensuite de réfuter les autres assertions de l'honorable préopinant.

MARINE.

et MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 11.

Parnaguá, polacre brésilienne, Leocadia, avec caña, tabac, vin, etc, à ordre.

Gualaguay, quetche nat, San Gerónimo, avec cuirs, à ordre.

Santa Catalina, brig goelette sarde, Sol, avec fariña, riz, café, poules, etc etc, à Avegno.

Gualaguay, balandre entrierianna, Juanita, avec cuirs et crin, à ordre.

Tosca, paylebot nat, Joven Sebastian, cuirs et laine, à ordre.

Yaguary, bombard national, Adelaida, avec cuirs et charbon, à Risso.

Colonis, balenière nat, Rosita, en lest, à Reissig.

AVIS DU CONSULAT DE FRANCE.

Le navire français *Zelina* partira pour Marseille, Lundi matin.

Le navire français *PAQUEBOT DE LA PLATA* N° 1 partira pour Bordeaux, Lundi 14 septembre, la boîte aux lettres sera levée à 4 heures de l'après midi.

Avis Divers.

AVIS.

Gandois, marchand tailleur, successeur de Champagne, rue du 25 de Mayo, à côté de la maison Montero, prévient le public qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment de redingotes, paletot, pantalons et gilets.

Redingotes drap fin 22 \$, habits 22, paletot drap fin 20, id. inférieur 18, pantalons noirs 7 400, id. casimir de coul^{eur} 6 400, id. d'été 2 400, gilets de soie 2, id. cachemir, 2 100.

Tout au comptant.

RESTAURANT FRANCAIS.

M. Lalerte vient d'en ouvrir un rue des Trente-Trois, n° 65, (autrefois des Pêcheurs) où la propreté, le bon goût et les prix modérés seront appréciés par les amateurs.

AVIS AU COMMERCE.

Un jeune homme français connaissant la langue espagnole et la tenue des livres en parties doubles, désire s'employer dans une maison de commerce, aux écritures de laquelle il ne peut disposer que de quelques heures par jour.

S'adresser au bureau du Patriote ou chez M. Rabachon, marchand tailleur, rue du 25 mai n° 191 et 193.

A LA VILLE DE NAPLES.

RESTAURANT

FRANÇAIS ET ITALIEN,

Tenu par les

Freres Bandinelli,

Rue du Cerrito n° 219.

MONTEVIDEO.

A vendre.

Un café, connu sous le nom de CAFE LEON, rue 18 juillet, n° 169.

S'adresser au bureau du PATRIOTE FRANÇAIS, ou audit établissement.

WILLIAM DAVIES, AMERICAN DANCING MASTER.

Begs leave to inform his Friends and the Public at large, that has rented a Commodious House, situated in the calle de Buenos Ayres, n° 112, and he intends to commence in his profession, tomorrow Sunday current at 10 o'clock, in the forenoon and to continue until J. P. M. Persons wishing to enjoy a complete knowledge of that pleasant etc. polite branch of education will be attended to their perfect satisfaction, both in the French English and Spanish methods from 6 to o'clock every evening.

Terms will be made known by seeing the Master, at n° 112, calle Buenos Ayres. Montevideo, 22 aout 1946

Le Propriétaire-Gérant Jh. REYNAUD

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.